

Relevé de conclusions Conseil scientifique IMMM du 31 mai 2017

Présents : A.S. Castanet, G. Brotons, R. Bussellez, O. Colombani, G. Corbel, Ph. Daniel, N. Delorme, C. Legein, V. Maisonneuve, S. Pascual M. Pearson

Excusé : P. Ruello

Ordre du jour

- Experts externes CS
- Classement CRCT
- Classement PR Invités
- Classement Post-doc Univ
- Bilan Auditions doctorats MESR
- Plaquette communication université
- Questions diverses

Experts externes CS

- Rôle : Evaluation informelle à mi-parcours de l'IMMM permettant éventuel ajustement des axes thématiques et rôle conseil. Il est recommandé que les experts n'aient pas de programme de recherche en cours ou de publication commune avec les membres de l'IMMM pour favoriser leur avis totalement externe.

- 3 thématiques sur 4 ont déjà fourni les noms des experts externes :

SO : Annie-Claude GAUMONT – Université de Caen, Jean-Luc Parrain ISM2 Marseille

MI : Marc Dubois Institut de Chimie de Clermond-Ferrand, Olivier Mentré Unité de Catalyse et de Chimie du Solide UMR 8181 – Lille

POL : Henri Cramail – Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques Bordeaux, Jean-François

Gérard Laboratoire Ingénierie des Matériaux Polymères UMR 5223 Lyon, Vincent Roucoules Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (UMR 7361).

PSC : Les animateurs donneront les noms d'experts sous 2 semaines.

Classement demandes CRCT

- Une seule demande : Sandie Piogé

-> Mars-Sept 2018, Equipe de Craig Hawker, Univ of California –Santa Barbara (USA) , Etude de nanogels en milieu dispersés

Avis favorable à l'unanimité.

Demandes prof invités

- A partir de cette année, les demandes sont évaluées en 2 temps pour chaque année :Fin mai les demandes sont examinées pour la période de septembre à décembre de l'année civile en cours, puis en septembre seront examinées les demandes pour le 1^{er} semestre de l'année civile à venir.

L'IMMM est saisi de 4 demandes qui sont classées après débat selon les positions suivantes :

Légende: Thématique/invité/demandeur/projet recherche

1) PSC / Ilya Razdolski –Russe / Accueilli par V. Temnov / lien avec NNNTelecom

2) PSC / U. Tamer –Turquie / Ph. Daniel / biocapteurs basés sur l'effet SERS

3) MI / S. Velumani – Mexique / A. Kassiba / structures pérovskites pour la photocatalyse

4) PSC / M. Makowska – Pologne / A. Kassiba / simulation numérique

Motivations du classement effectué :

- a) Pas de discrimination sur la qualité des dossiers
- b) 1^{er} = seul candidat qui vient pour la première fois et visite en lien avec le programme de stratégie internationale NNNTelecom prioritaire au niveau de l'Université.
- 2^{ème} = déjà venu une fois
- 3^{ème} et 4^{ème} venus très souvent à l'IMMM depuis de nombreuses années.
- c) 3^{ème} thématique MI alors que les autres demandes sont PSC -> équilibre thématiques

Demandes de post-doc

5 demandes sont à classer et émanent de l'IMMM. En dépit du fait que par avance, il est connu que seule la demande de post-doc avec co-financement UBL sera financée, la direction de l'IMMM souhaite qu'un classement soit fait et que toutes les demandes soient envoyées au central Université pour témoigner de la pression qui règne au sein de notre institut.

Après débat le classement adopté est le suivant :

- 1) SO / Philippe Bertus / co-financement UBL 6 mois
-> priorisé par Université du Maine car co-financement UBL donc la position 1 est automatique.
- 2) MI / Vincent Maisonneuve / co-financement CNRS Poitiers 6 mois
- 3) POL+PSC / N. Delorme / co-financement UBS Lorient 6 mois
- 4) POL / C. Chassenieux / demande de 12 mois - pas de co-financement
- 5) PSC / V. Temnov / demande de 6 mois - pas de co-financement

Motivations du classement effectué :

- 1) 4 demandes remplissent les critères de l'appel d'offre (soit sur le volet collab. internationale soit sur le volet recrutement CNRS potentiel du candidat)
- 2) La demande de V. Temnov est classée en rang 5 (dernière) car le candidat est en fait déjà en post-doc à l'université donc ne remplit pas les critères de l'appel d'offre et ses chances sont minimales au concours CNRS.
- 3) Parmi les 3 demandes restantes, celle de C. Chassenieux est une demande de 12 mois donc avec proposition de classement en position 4 car pas d'effet levier pour l'IMMM.
- 4) Parmi les 2 demandes restantes (N. Delorme et V. Maisonneuve), décision du CS de mettre en avant celle de Vincent Maisonneuve car chance de recrutement CNRS.

Bilan auditions doctorat MESR

- De très bons candidats dans l'ensemble
- 1 cas de candidat non retenu
- A chaque fois que plusieurs candidats ont été auditionnés sur un sujet et leur dossier jugé recevable, le classement du jury était en accord avec le classement des encadrants.
- Délai de 10 jours donné aux candidats pour réponse afin que le directeur de l'ED ait le temps de donner la liste des candidats pour la réunion du collège doctoral.

Remarques du CS :

- Il faudrait éclaircir la procédure des auditions (cette remarque a déjà été remontée à Florent Calveyrac) en particulier en terme de délai pour proposer un candidat.
- On peut faire 2 tours d'auditions (les contrats éventuellement non pourvus au 1^{er} tour resteront fléchés 3M au 2^{ème} tour selon Christophe Legein) afin de ne présenter au 1^{er} tour que des candidats pour les sujets classés en liste prioritaire par la direction de l'IMMM et au 2^{ème} tour (éventuel) sur les sujets en liste d'attente. Cela permettrait d'éviter pour les sujets de la (dir. thèse) liste complémentaire une perte de temps si tous les sujets classés sur liste principale sont attribués dès le 1^{er} tour.

Fiche communication IMMM

- Les différentes thématiques n'ont pas exactement rédigé leurs contributions selon les mêmes critères. SO, POL et MI ont déjà écrit leur contribution. PSC doit envoyer une proposition très rapidement. Il est cependant proposé d'envoyer en l'état nos contributions au service communication de l'Université qui reviendra vers nous si besoin.

Questions diverses

Association d'un membre CTTM

- Demande d'Alexis Colin, Ingénieur au CTTM.

Avant de s'engager dans une voie d'association de membre extérieur, le CS de l'IMMM souhaite que soit précisé l'engagement correspondant au statut de chercheur associé. La direction se renseigne sur ce qui existe comme document de cadrage au sein du CNRS ou de l'université du Maine. La demande d'Alexis Colin sera statuée lors du prochain CS avec envoi du CV en préalable et des informations souhaitées.

Informations

- Intégration de l'IMMM au sein du GDR « réparer l'humain » (médecine régénératrice).

- L'IMMM participe à d'autres GDR. Il serait souhaité d'obtenir une liste à jour des GDR. Le bilan fait au moment de l'HCERES peut en effet avoir légèrement évolué sur ce point.

- Ordre du jour du prochain CS : demandes DIALOG (Université et CNRS).

- Postes vacants ou susceptibles de l'être: MCF33 Jean Renaudin (IUT), MCF28 (UFR, ancien poste Nicolas, gelé cette année), Germain Legal (MCF28).

Prochain CS prévu le 13 juillet de 9h30 à 12h.